



Centre interdisciplinaire de recherche  
en opérationnalisation du développement durable

# APPUI FINANCIER DU CIRODD

---

Bourses de recherche Globalink FRQNT-Mitacs

---

Février 2023

Avec l'appui financier de

**Fonds de recherche  
Nature et  
technologies**

**Québec** 

**Mitacs**



# Mission du CIRODD

Le CIRODD est un centre de référence en opérationnalisation du développement durable dont la mission est d'accélérer la transformation de la société afin de soutenir la transition socioécologique par l'innovation durable et la transdisciplinarité.

Pour ce faire, le CIRODD désire catalyser, éclairer, conseiller, mobiliser et accompagner les décideurs et les acteurs de la société dans des prises de décision basées sur les meilleures données scientifiques disponibles.

Le CIRODD est un regroupement stratégique issu du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologie (FRQNT) et Société et culture (FRQSC).

## Objectifs du programme d'appui

**La bourse de recherche Globalink en partenariat entre le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et Mitacs** a pour objectif de favoriser la mobilité internationale d'étudiant.e.s dont les activités de recherche s'inscrivent dans la **programmation scientifique du CIRODD**.

Il s'agit d'une initiative soutenue par le FRQNT et Mitacs, destinée aux étudiant.e.s dont les projets de recherche s'inscrivent dans les trois secteurs du FRQ, c'est-à-dire, sciences naturelles et génie, sciences humaines et sociales, et sciences de la santé. Le but du programme est de favoriser la mise en place et le renforcement de collaborations internationales et soutenir la mobilité internationale des étudiant.es dont les activités de recherche s'inscrivent dans la programmation scientifique des regroupements stratégiques financés par le FRQNT.

Ce programme de bourse offre une (1) bourse de stage pour une période de 12 à 24 semaines. Le montant maximal de la bourse de recherche Globalink FRQNT-Mitacs est de 6 000 \$ CAD. L'aide financière accordée vise à soutenir l'étudiant.e dans le cadre de son stage.

## Conditions d'admissibilité

Ce programme s'adresse aux étudiant.e.s finissant.e.s de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, inscrit.e.s dans une université québécoise ou hors Canada et ayant satisfait aux exigences de leur programme d'études, ainsi qu'aux stagiaires postdoctoraux.les. Le stage doit être d'une durée minimale de 12 semaines et maximale de 24 semaines. Le projet de recherche doit rejoindre au moins un (1) des axes de recherche du CIRODD.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être finissant.e du premier cycle, étudiant.e des cycles supérieurs ou chercheur.e postdoctoral.e à temps plein dans un établissement canadien admissible ou dans un établissement international admissible, et ce, durant toute la durée de la Bourse de recherche Globalink;
- Les chercheur.e.s postdoctoraux.les peuvent déposer une demande de bourse s'ils.elles n'ont pas obtenu leur doctorat depuis plus de cinq ans à la date de début proposée du projet de



recherche et qu'ils.elles ont le statut de chercheur.e postdoctoral.e dans un établissement admissible;

- Les candidat.e.s ne peuvent pas entreprendre un projet de recherche dans un établissement où ils.elles ont déjà achevé un programme d'études;
- Ne peuvent pas entreprendre un projet de recherche dans un pays dont ils.elles sont citoyen.ne.s.
  - Les titulaires de la résidence permanente ou de la citoyenneté du Canada qui sont inscrit.e.s dans un pays admissible autre que le Canada et qui souhaitent faire un projet au Canada sont admissibles.
  - Les titulaires de la résidence permanente ou de la citoyenneté du Canada qui sont inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement canadien et qui sont titulaires de la citoyenneté d'un pays admissible peuvent présenter une demande pour réaliser un projet là-bas.
- Avoir l'âge légal au Canada (18 ans ou plus);
- Satisfaire aux conditions de voyage de leur destination prévue, y compris aux exigences relatives à l'immigration et aux visas, ainsi que la documentation s'y rapportant;
- Ne pas être récipiendaire de plus d'une Bourse de recherche Globalink pendant la totalité de leur parcours universitaire;
- Ne pas avoir reçu une bourse du programme d'été Mitacs-JSPS.

#### **Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s au Québec**

- Être étudiant.e **sous la direction d'un membre régulier du CIRODD**;
- Effectuer son stage hors Canada et dans une université d'un **pays partenaire de Mitacs**.

#### **Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s hors Canada**

- Être inscrit.e à temps plein dans une université hors Canada et dans **un pays partenaire de Mitacs**;
- Effectuer son stage au Québec **sous la direction d'un membre régulier du CIRODD**.

#### **Professeur.e superviseur.e**

- Occuper un poste de professeur.e dans une université admissible;
- Être habile à superviser des étudiants des cycles supérieurs;
- Superviseur.e.s dans les établissements canadiens : Être admissible à administrer les fonds reçus des trois organismes.



# Dépenses admissibles

Les étudiant.e.s admissibles reçoivent une bourse d'un montant maximal de 6 000 \$ CAD. Les dépenses admissibles incluent : les frais de déplacement et d'hébergement, les dépenses directes liées à la recherche et l'allocation de l'étudiant.e.

## Procédure de dépôt

- Les demandes doivent être soumises via le formulaire en ligne d'ici le **10 mars 2023, 23h59** :
  - 🔗 Accéder au [formulaire BOURSES GLOBALINK FRQNT – MITACS](#).
- Joindre au formulaire en ligne les documents suivants :
  1. Description de la nature du stage en précisant comment celui-ci s'inscrit dans les priorités de recherche du CIRODD et contribue à renforcer les efforts du regroupement sur la scène internationale. **Maximum une page**. Veuillez vous référer à la [programmation scientifique du CIRODD](#).
  2. Une lettre signée par le/la superviseur.e du (de la) stagiaire, incluant les coordonnées complètes du (de la) superviseur.e, le lieu du stage et qui précise les dates de début et de fin de stage ;
  3. Les relevés de notes les plus récents ;
  4. Le CV de l'étudiant.e ou du (de la) stagiaire postdoctoral.e ;
  5. Un document détaillant les contributions les plus significatives de l'étudiant.e ou du (de la) stagiaire postdoctoral.e (recherche ou autre). **Maximum une page** ;
  6. Un document justifiant le montant demandé pour le stage en précisant de façon détaillée les frais estimés : billet d'avion, hébergement, nourriture, transport urbain, etc. **Maximum une page**.

## Livrables à la suite de l'octroi de l'aide financière

### SONDAGE

Un sondage en ligne de fin de stage sera transmis par Mitacs aux étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux.les ayant effectué le stage.

### RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION

Les étudiant.e.s et stagiaires postdoctoraux.les ayant bénéficié d'une aide financière doivent afficher les logos du CIRODD, du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et de Mitacs sur toute présentation ou document imprimé ou électronique qui décrit le projet ou en découle.



# Évaluation des candidatures

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

L'excellence du dossier académique et l'aptitude à la recherche du candidat.e	50%
La correspondance du projet de stage avec la programmation scientifique du regroupement	25%
L'insertion du projet de stage dans les actions internationales du regroupement stratégique	25%

Note de passage : 80 %.

Le CIRODD sélectionnera un.e (1) récipiendaire et un.e (1) réserviste. Mitacs se réserve le droit d'approuver ou non le choix des candidat.e.s recommandé.e.s par le CIRODD. Une décision sera communiquée en environ 12-16 semaines.

## Engagement du CIRODD envers l'équité, diversité et inclusion (ÉDI)

Le CIRODD souhaite jouer un rôle dans la réduction des barrières systémiques que rencontrent les personnes de groupes sous-représentés en recherche. Ainsi, nous :

- Offrons aux candidat.e.s pouvant en avoir besoin des mesures d'adaptation au cours du processus de rédaction de la demande. Nous répondrons aux besoins de candidat.e.s vivant avec des enjeux nécessitant une aide de notre part, et ce, sans effet sur leur processus d'application ;
- Prenons en compte les barrières à l'entrée systémiques (p. ex. : liées au genre, à l'origine, aux aptitudes, au statut, aux interruptions dans la carrière en raison de congés parentaux ou de maladie, etc.) ainsi que la reconnaissance de la spécificité de la recherche autochtone dans notre lecture des applications.

